

Janvier 2016

Le Bulletin Crouzétol



Bonne Année à tous...les vœux de M. le maire



Départ de la ronde des rochers



Barrage de Rassisse

Sommaire :

- P. 2-4 Histoire d'eau
L'assainissement non collectif
- P. 5 Travaux - Rappels
- P. 6 Le secours catholique
- P. 7 La commission sociale
- P. 8 Le C.F.A. de Lacrouzette
- P. 9 L'ACMS
- P. 10-11 Les écoles
- P. 12-14 Les associations
- P. 15-16 Dates et crouzétoleries

Infos Mairie :

Tél : 05.63.50.60.16 - **Fax :** 05.63.50.67.25
Mail : mairie.lacrouzette.81@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Foyer Rural : 05.63.50.62.21
foyerruraldelacrouzette.fr

Site internet de Lacrouzette :
www.lacrouzette.fr

Chalets de La Bessière : 05.63.50.68.46

Directeur de la publication : François Bono

Commission Communication : Valérie Séguier

Rédaction, enquêtes et conception :

Céline Azéma, François Bono, Catherine Combes,
Françoise Gau, Philippe Girbas, Nicolas Lefèvre,
Michel Liffraud, Isabelle Menou, Maryse Oules,
J. Luc Pistre, Michel Séguier et Valérie Séguier.

Photographies : Michel Liffraud

Tirage : 830 exemplaires

Imprimerie : Multi Copy Services 81100 Castres

Le Mot du Maire

L'année 2015 s'est terminée avec son cortège d'évènements terribles, de malheurs et de peines pour notre pays, pour ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Notre devise, tellement vraie et d'actualité mais hélas combattue par les forces de l'obscurantisme et du fanatisme, doit être sans cesse dans nos esprits et dans nos actions. Voici venu le temps des souhaits, le temps des vœux pour 2016. Je tiens donc au nom de toute l'équipe municipale à présenter à toutes et à tous les meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2016 tant sur le plan personnel que sur le plan collectif. De grandes évolutions, dans l'organisation territoriale sont en cours (parfois à marche forcée) : le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui prévoit la fusion de la Communauté de Communes Sidobre Val d'Agoût avec celle de Vals et plateaux des Monts de Lacaune a été débattu tant en Conseil Municipal qu'en Conseil de Communautés de Communes. Il a clairement été délibéré dans les deux instances que nous souhaitons rester sur un statu quo sans fusion et qu'éventuellement nous pourrions envisager d'intégrer Castelnau de Brassac, Ferrières, le Margnès (commune nouvelle de Fontrieu) et Vabre. Que diront les derniers arbitrages ? Nul ne le sait encore. Cependant en tout état de cause un nouveau schéma des intercommunalités sera mis en place au 1^{er} janvier 2017 nous obligeant ainsi peut-être à redéfinir de nombreuses compétences, de nombreux financements et de nouveaux modes de vie.

Ces changements ne devront pas nuire à nos projets, à nos actions, à nos finances et devront respecter les spécificités de chaque commune dans un cadre solidaire mais rigoureux. Les projets communaux seront poursuivis : fin des aménagements du nouveau cimetière, aménagements divers dans les bâtiments communaux y compris à la maison de retraite, voirie, dissimulation des réseaux, embellissement urbain... Les idées ne manquent pas mais sont toujours tributaires des dotations (de l'Etat ou autres) et de vos impôts... La baisse des aides de l'Etat est déjà actée... Pourrions-nous longtemps maintenir des investissements et des services de qualité à la population sans augmenter nos taux d'imposition ? Des dynamiques pour promouvoir le tourisme, la profession granitière, pour promouvoir la notoriété de Lacrouzette (et faire connaître notre merveilleux Sidobre) sont en route. Poursuivons-les... Nous avons la volonté de réussir, nous n'épargnerons pas nos efforts pour aboutir. Une petite citation pour conclure et conjuguer nos efforts : oublie ton passé qu'il soit simple ou composé, et participe à ton présent pour que ton futur soit plus que parfait.

Bonne année 2016...

F. BONO

Histoire d'eau... Interconnexion au SIAH Dadou

1° - les raisons de ce choix

L'obligation de périmètres de protection des captages nous contraignait à de coûteux travaux d'aménagement des zones autour du lac du Merle et de l'Agoût, entraînant aussi l'interdiction d'activités à proximité (visites touristiques, pêche, coupes de bois, circulation interdite à certains véhicules sur la RD58...).

De nouvelles normes de qualité des eaux distribuées auraient obligé la commune à effectuer de lourds investissements sur la station de traitement du Pic des Fourches (traitements des eaux trop acides, de la présence de micro organismes et de la turbidité des eaux..).

Des ressources d'eaux disponibles non pérennes sur le long terme (réchauffement climatique, variations importantes dans les débits...) conduisent à penser que la quantité d'eau disponible sur le Merle aurait été insuffisante, ce qui nous aurait amenés à utiliser le pompage sur l'Agoût, pompage qui aurait alors été de plus en plus souvent sollicité et nous aurait obligés à sécuriser le processus qui n'aurait plus été un secours mais une ressource à part entière. De ce fait nous aurions dû là aussi procéder à de lourds investissements, avec un bassin de rétention intermédiaire en raison du dénivelé important entre la station et la rivière. L'utilisation de la ressource Agoût au vu des pompages anciens et énergivores aurait entraîné un surcoût important du prix de l'eau.

Les normes futures et contraignantes vont nécessairement aller vers une exigence de qualité de l'eau distribuée toujours plus importante. Seul un syndicat regroupé ou une grosse collectivité pourront alors répondre positivement à ces normes. La commune n'aurait pas pu être performante en restant isolée. Les divers projets envisagés ont bien entendu été soumis à l'ARS (Agence Régionale de Santé), la DDT (Direction Départementale du Tarn), l'Agence de l'eau et le Conseil Général qui nous ont guidés dans notre choix.

2°- L'état intermédiaire

Les travaux d'interconnexion ont été réalisés et validés.

Le coût total (détails dans le bulletin municipal de juillet 2014) :

1 595 409.00 € TTC, subventionné à hauteur de 80% du montant HT.

Cependant, la distribution de l'eau n'a pu dans un premier temps provenir intégralement des eaux du Dadou (pompage sur le barrage de Rassisse) car le réseau de distribution présentait des faiblesses en amont de Roquecourbe. Les eaux potables distribuées sur Lacrouzette ont alors été, sous la surveillance et à l'instigation de Véolia, un mélange des eaux du Dadou et du lac du Merle, voire de l'Agoût sur les périodes les plus sèches.

Ceci explique la variabilité de la qualité des eaux servies pendant ce laps de temps.

Le syndicat SIAH Dadou a entretemps investi de manière importante pour changer les canalisations déficientes en amont de Roquecourbe. Il a donc été possible dès la fin de ces travaux de passer à une distribution d'eau uniquement issue du pompage sur Rassisse, le 29 octobre 2015, date à laquelle l'eau que vous consommez vient uniquement et intégralement du Dadou.

Certains dosages prévus par les textes et les normes sont en cours d'affinage, toujours suivis par Véolia. Nous espérons donner satisfaction à tous, et ce pour longtemps.

Le but de cette démarche, déjà entreprise lors de notre dernier mandat, étant d'assurer une eau de qualité aux générations futures.



3° - Le Syndicat SIAH Dadou (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou)

Nous faisons donc maintenant partie du syndicat SIAH Dadou (**58 communes** au total, dont Briatexte, Lautrec, Albi, Puygouzon, Lombers, Réalmont, Teillet...), qui est compétent sur son périmètre pour la production et la distribution d'eau potable.

Le SIAH Dadou, c'est aussi

- . 1 barrage (Rassise),
- . 2 usines de production et traitement d'eau potable et 11 stations de pompage,
- . 99 réservoirs ou châteaux d'eau d'une capacité totale de stockage de 28 680 m³,
- . un réseau de 2 016 km de canalisations dont 1 848 km dédiés à la distribution.
- . 20 580 abonnés, 2 876 212 m³ vendus en 2014 (consommation moyenne de 109 m³ par abonné /an).

Le service de l'eau potable est confié à Véolia Eau pour un contrat d'affermage (délégation de service public) jusqu'en mai 2032.

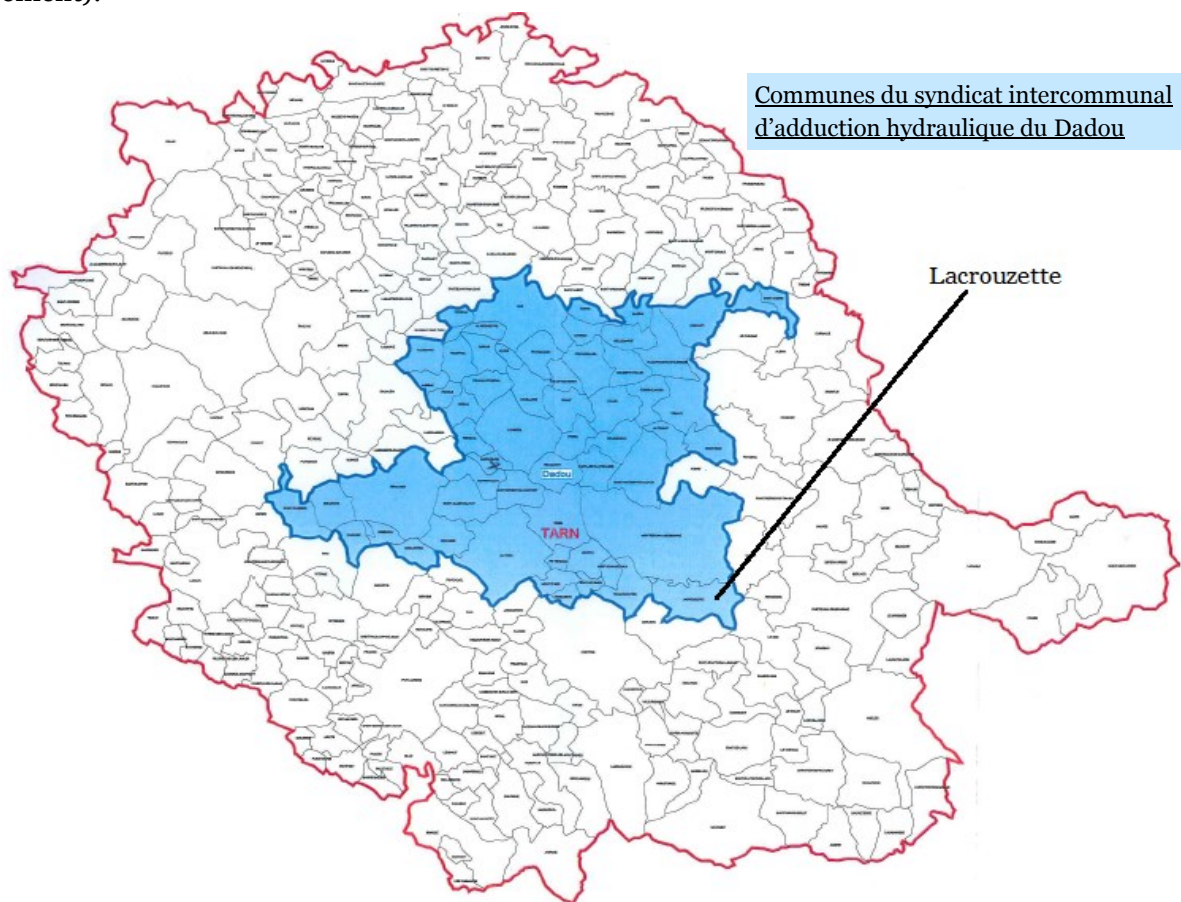
D'autre part, le syndicat exploite sur le barrage une centrale électrique qui produit en moyenne annuelle 3 900 000 Kw/h, ce qui est une ressource financière non négligeable.

Pour 2016, le syndicat a fixé les prix de l'eau :

Le m³ passera à 1,742 € TTC (soit une augmentation de 2 centimes par rapport à 2015)

L'abonnement du compteur sera de 89,25 € TTC

Cela représente pour une facture de 120 m³ d'eau : 298,29 €, contre 297,78 € en 2015 pour la même consommation (sans l'assainissement).



4° - L'avenir...

Le Syndicat a entrepris des travaux importants sur l'aménagement du barrage de Rassise : évacuateur de crues, modification du pompage en aval du barrage, élévation du niveau du barrage et travaux de consolidation. Montant des travaux de mise en conformité du barrage, de l'usine de traitement et de la station de pompage : 30 millions d'euros.

D'autre part, le traitement des eaux du Dadou se fera sur la nouvelle usine de Teillet. Des canalisations de pompage seront créées pour amener l'eau du barrage jusqu'à la nouvelle usine, ainsi de nouveaux réservoirs contribueront à une distribution pérenne et de qualité pour l'ensemble des communes adhérentes.



Chantier de l'usine de Teillet, dont la fin des travaux est prévue pour fin 2016.
Vue des anciens et nouveaux réservoirs de stockage en construction.

Ci-dessous : vues sur l'évacuateur de crues dit « en touches de piano » du barrage de Rassisse.

(plus de photos sur le site internet de Lacrouzette, onglets « la mairie » et « SIAH »)



Les aides à la réhabilitation de systèmes d'assainissement non collectifs pour les particuliers.

Une aide financière peut, si vous entrez dans les critères, vous être allouée pour la mise aux normes de votre système d'assainissement...

Critères d'éligibilité :

- . Habitations construites avant le 6 mai 1996
- . Habitations acquises avant le 1er janvier 2011
- . Habitations occupées par leur propriétaire à titre de résidence principale
- . Habitations situées en zone d'assainissement non collectif validée après enquête publique
- . Installation d'assainissement contrôlée depuis moins de 4 ans
- . Rejet comprenant les eaux vannes (wc) en dehors de la parcelle de l'habitation et accessible à un tiers.

Montant de l'aide :

4 200€ ou 80% du montant des travaux si celui-ci n'excède pas 5 250€ TTC.

Modalités à suivre par le particulier :

- . Signer une convention de mandat avec le SPANC de la Communauté de Commune Sidobre Val d'Agoût
 - . Attendre l'autorisation du SPANC* pour démarrer les travaux
 - . Mettre en place un système d'assainissement conforme sans réserve à la réglementation en vigueur dans un délai d'un an qui peut être prolongé d'un an en cas de force majeure.
 - . Informer et valider avec le SPANC la filière choisie avant d'engager les travaux
 - . Faire constater au SPANC la bonne exécution des travaux qui le cas échéant délivrera un certificat de conformité.
 - . Transmettre au SPANC les justificatifs de réalisation techniques et financiers.
- L'aide sera versée sous 3 mois.**
- . Entretien par la suite son assainissement conformément aux préconisations.

Se rapprocher de la Communauté de Communes à Vialavert (05.63.73.03.86) pour plus d'informations, et document plus détaillé accessible depuis le **site internet de Lacrouzette**, onglets mairie et urbanisme.

LES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS...



L'impatience fait partie de la vie moderne et nous la comprenons, mais il en faut du temps pour vérifier autant d'ampoules et de décorations, et rappelons que nous sommes tributaires de la disponibilité de la nacelle intercommunale pour les suspendre...

Plus d'une cinquantaine de luminaires en plus du chemin de lumière qui éclaire la rue de la mairie ont été placés sur les artères principales du village (luminaires qui sont la propriété de la mairie).

Quelques maisons décorées ont en plus participé à embellir le village pour cette belle fête de fin d'année et nous en remercions les propriétaires.



Suite à notre appel d'offre, deux entreprises locales ont été retenues pour effectuer la première tranche de travaux du cimetière, à savoir l'aménagement d'une quarantaine de concessions qui seront rapidement proposées à la vente :

Les Ets Salvetat Emmanuel et les Ets Calvet Franck qui ont répondu ensemble se partageront donc les travaux qui vont débiter au plus tôt ce début 2016.

Les travaux habituels de taille, d'entretien des locaux municipaux (peinture, relamping, aménagement de l'ancien chantier route de la Peyro Clabado...) occupent les employés municipaux durant la saison hivernale. Les travaux de fermeture prévus sous la maison de retraite sont en cours...

RAPPEL

Nous avons soulevé le problème dans le Bulletin Municipal d'avril 2015 mais il faut croire que de nombreux propriétaires de chiens ne savent pas lire... ou sont trop laxistes pour se soucier des règles élémentaires de savoir vivre.

Trop de chiens déambulent, trop de déjections canines tapissent nos rues et de nombreux citoyens se plaignent à juste titre de ces incivilités.

La loi oblige les propriétaires à ramasser immédiatement et par tout moyen approprié les déjections de leur animal **qui doit être tenu en laisse** sur le domaine public, et certainement pas déambuler seul dans les rues des journées entières. Détenir un animal implique des responsabilités...

En cas de non respect de l'interdiction, une contravention de 1ère classe de 35 euros sera adressée aux propriétaires indéliçats.



A compter de 2016, en remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères nous passons à **la redevance**. Pour plus de justice, cette redevance sera fonction du nombre d'occupants (en plus d'une partie forfaitaire) et non plus en fonction de la superficie de notre logement, d'où le document que vous deviez retourner en mairie avant fin janvier.

Les entreprises seront facturées au forfait selon un classement établi par type d'activité, nombre de salariés et production estimée. Une information plus complète sera donnée sur le bulletin intercommunal.

Le Secours Catholique... et la maison d'accueil

« **Le secours catholique** est un service d'église, mais cette foi qui guide nos vies ne doit pas rester enfermée dans nos églises et ne remplir que nos célébrations....

Le monde dans lequel nous vivons, la crise économique, sociale et morale conduisent beaucoup de nos concitoyens dans des situations de désespérance.

A Lacrouzette, une équipe de douze bénévoles travaille à rendre ce monde plus fraternel.

En collaboration avec l'assistance sociale du secteur, l'équipe soutient les familles les plus défavorisées : aide financière, aide alimentaire, aide à la santé, à l'énergie et à l'eau .



La maison d'accueil rue de la mairie



- Le **deuxième jeudi du mois**, dans le local prêté par la municipalité, rue de la mairie, de 14h30 à 15h30, les bénévoles assurent une permanence d'accueil et d'aides, ouverte à tous.

- Chaque lundi, de 15h à 17h30, les "mamies du secours catholique" tricotent pour des associations et accueillent, autour d'un goûter, des personnes qui veulent mettre en commun, conversation, partage et réconfort.

- L'équipe participe : aux réunions « Tarn Aveyron », aux animations nationales (collecte, vente de bougies), aux animations de la maison de retraite, visite des malades, des personnes isolées, handicapées ... etc.



Le secours catholique agit partout en France, auprès de 1 450 000 personnes accueillies et accompagnées avec 3600 équipes locales et 67 000 bénévoles, il rencontre plus de 600 000 situations de pauvreté chaque année, sur l'ensemble du territoire français dont 6500 dans le Tarn et l'Aveyron.

Le secours catholique lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale.

Précarité, pauvreté, solitude existent aussi dans notre village et pas très loin de nos portes. Notre équipe vieillissante, mais toujours efficace s'essouffle et cherche des bénévoles. »

Un engagement, "citoyen et charitable", c'est l'enjeu du groupe de Lacrouzette, venez nous aider ...

M.H. Bourges

La commission Sociale...

Comme nous l'avons déjà expliqué, les 19 membres qui composent le Conseil Municipal s'impliquent à divers niveaux dans différentes commissions, qui sont des groupes de travail présidés par un adjoint.

Jean Luc Pistre dirige la commission sociale, composée de 6 conseillers (François Bono, Françoise Gau, Michel Liffraud, Sylvie Maffre, Isabelle Menou et Maryse Oules), et élargie à 5 autres bénévoles (Françoise Bourguès, Véronique Julien, Anne-Marie Molinier, Annie Pistre et Odile Soulet).

Cette commission gère au cas par cas les problèmes que peuvent rencontrer certaines personnes ou familles. Elle œuvre tout au long de l'année avec une grosse activité en fin d'année.

Tout d'abord avec le goûter des aînés offert aux 60 ans et plus. Près de 550 invitations sont envoyées.

Les 120 personnes qui ont participé au goûter ce 13 décembre ont pu apprécier un spectacle de qualité produit par la troupe « Dancencore » avec leur présentation « souvenir d'antan » ponctué de chansons et de danses très variées dans un décor de jeux de lumière. Après ce moment de détente, un goûter leur a été servi par les membres de la commission. L'après midi s'est terminée par quelques pas de danse.



Préparation de la salle



Service du goûter des aînés



Le mardi suivant, une après midi ciné-goûter au foyer rural avec la diffusion du « petit prince » a été organisée par les membres de la commission sociale pour les enfants de nos écoles. A la fin de la séance, les enfants ont accueilli le Père Noël, s'en est suivie la distribution du goûter accompagné d'un petit cadeau.

Un petit café et des boissons étaient prévus pour les enfants et les accompagnateurs, puis chacun a repris le chemin de l'école.



Distribution des cadeaux aux enfants



La commission sociale à la Maison de retraite



Puis durant les fêtes les membres de notre équipe visitent les personnes de 85 ans et plus, un moment toujours apprécié par nos anciens qui reçoivent à cette occasion une petite attention gourmande offerte par la mairie. Pour finir, nous avons présenté nos vœux aux résidents de la maison de retraite le samedi 9 janvier, avec une après midi conviviale en chansons animée par « Anabela » et la traditionnelle galette des rois.

Le Centre de Formation d'Apprentis de Lacrouzette...



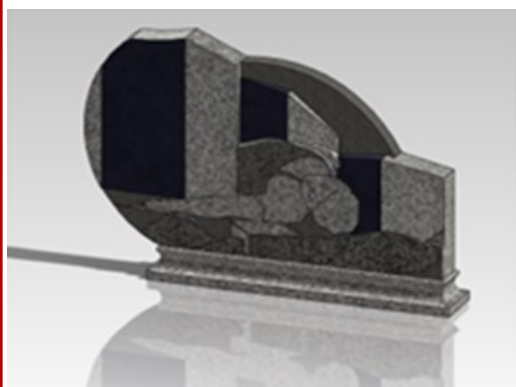
Les Projets du CFA UNICEM MIDI PYRENEES



Le Centre Occitan du Pays Castrais organise chaque année la « Dictada Occitana » une dictée en Occitan. Les lauréats reçoivent un trophée, cette année comme l'an dernier le CFA UNICEM a confectionné les récompenses avec la section C.A.P. Marbrier du Bâtiment et de la Décoration. La remise des Prix se déroulera le 30 janvier 2016.



La section C.A.P. Taille de pierre a réalisé la pose d'un arc en tiers point, composé de 9 voussoirs et de 5 assises de jambage. Cet arc est en granit du Tarn, les techniques de taille pour la réalisation de ces éléments sont principalement manuelles.



La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, Bois et Ameublement a fait appel au CFA UNICEM pour la création d'une stèle en hommage aux morts au travail dans la construction. Les sections C.A.P. Tailleur de Pierre et C.A.P. Marbrier du Bâtiment et de la Décoration se sont attelés à la réalisation de ce projet.

L'inauguration se déroulera au mois d'avril.

L'école de musique du Sidobre ACMS...

A l'initiative de Josette Valat l'école de musique a été créée en 1980 sous la présidence de Maryline Bono afin de développer et favoriser la pratique musicale et instrumentale sur le village.

L'Association Culture et Musique du Sidobre (ACMS) a fait suite sous la présidence de M. Michel Albert en 1990. M. Jean Luc Dante, professeur de musique, enseignait au Foyer Rural depuis le début de la création.

Par la suite, la municipalité a décidé de créer en 1983 un poste communal d'adjoint d'enseignement musical qui sera mis à la disposition de l'école de musique. De son enseignement, 3 élèves sont actuellement professeurs de musique.

Le piano, synthétiseur, flute, saxophone, cor, trompette et clarinette sont enseignés par M. Dante.



L'apprentissage commence par le solfège...



Cours privés et collectifs



L'école de musique accueille actuellement 45 élèves de Lacrouzette et d'ailleurs. Les élèves extérieurs au village sont soumis à une majoration des cotisations.

L'association reverse l'intégralité des recettes des cours d'instruments à la mairie (soit 6 985 euros en 2015).

En cour d'année une audition des élèves a lieu au foyer rural en présence des parents et amis, et permet ainsi aux jeunes musiciens de se produire en public.

L'harmonie Barral - Lacrouzette créée en 1990 s'est associée en 2015 à l'Eveil Roquecourbain.

Pour tout renseignement concernant les cours joindre M. Jean Luc Dante au 06.45.46.47.17.



Audition des élèves à Lacrouzette

Site internet de l'harmonie Barral-Lacrouzette :
www.harmonie-bl.org

La composition du bureau de l'ACMS :

Président : José Jorge
Vice-présidente : Odile Soulet
Trésorière : Véronique Julien
Secrétaire : Nathalie Record
Membres : Dominique Mathieu, Anne Maffre,
Viviane Houlès, Béatrice Cary

Les projets de l'ACMS pour 2016...

10 avril	Concert de l'Harmonie salle G. Philippe
22 mai	Concert de Printemps de l'Harmonie
03 juin	Audition des élèves à Lacrouzette
11 juin	Concert de l'Harmonie à Roquecourbe
21 juin	Concert à la fête de la musique à Castres
25 juin	Concert d'Adélaïde à Burlats
20 nov.	Concert Ste Cécile à Roquecourbe
27 nov.	Concert Ste Cécile à Lacrouzette

Fraternité j'écris ton nom...

Ce vendredi 4 décembre, nous avons osé la Fraternité. Tous réunis sous notre magnifique véranda inondée de soleil, élèves de 2 à 10 ans, enseignantes et personnel éducatif, nous nous retrouvons pour un nouveau défi :

VIVRE LA FRATERNITE !

Les élèves commencent par donner des définitions, des images, des mots, des expressions, des ressentis sur ce mot si important et si particulier en ces derniers jours : Fraternité.

Les doigts se lèvent, les réponses fusent sous nos regards étonnés par cet élan de parole et de participation. Que de choses ils ont à dire, à partager, à vivre, à crier !!

Quand vous dites « fraternité », vous pensez à quoi ?

Vivre ensemble, s'aimer les uns les autres, être solidaire, jouer ensemble,

la Paix, frère, être gentil avec les copains, pas de violence, partage, amour, égalité, se respecter, être soudé les uns les autres, être réuni, aimer et se faire aimer, soigner les autres, les aider, s'aimer, liberté, fraternel ...

Un élève de Moyenne section renchérit à cela en criant « je t'aime ».

Que c'est beau ! cela fait chaud au cœur et provoque un sourire général dans l'assemblée.

Il faut dire que cette journée arrive 3 semaines après les attentats de Paris où des temps de parole avaient été instaurés à l'école. Un chant avait été appris par tous les élèves et nous l'avons entonné pour démarrer notre journée : « On écrit sur les murs » repris par l'UNICEF et très apprécié par nos élèves.

Tout cela a aidé nos petites têtes brunes et blondes à définir la fraternité, à la « sentir », à mieux la vivre tout au long de la journée.

Les enseignantes ont aussi fait le choix d'offrir une lecture « Liberté, j'écris ton nom » et un nouveau chant « Un monde meilleur » de Keen'v.

Chaque adulte de l'équipe éducative (enseignantes, suppléante et ATSEM) a tenu un atelier et je les remercie car elles ont participé activement à la réussite de cette journée.



**Le partage fut grand
L'enthousiasme fut visible
La confiance fut établie
Le travail fut partagé
Les mots furent pensés, écrits
La réflexion fut riche
L'ambiance était là : merveilleuse
Les actions futures sont soufflées ...**

**ENSEMBLE CONTINUONS LA FRATERNITE
POUR REENCHANTER L'ECOLE
POUR EDUQUER DANS L'ESPERANCE**

D'autres photos sont disponibles sur le blog de l'école : <http://ecole-saint-joseph.webnode.fr>
Accessible également depuis le site internet de Lacrouzette, onglets « enfance et jeunesse » et « écoles »

Histoires d'activités périscolaires à l'école publique du Sidobre...

Au début de l'année scolaire, au sein de l'école publique du Sidobre, quatre personnes œuvraient pour la mise en place d'activités variées après la classe. Mathilde, Florence, Nathalie et Sabine travaillaient au bon déroulement des NAP* de 15h30 à 16h30. Chaque jour, plus de 50 enfants, de 3 à 11 ans, restaient avec elles...

Tout s'est bien déroulé. Différentes activités manuelles (cadres en mosaïque, fabrication d'objets de Noël comme des cônes sapin, des sapins en bois, des couronnes, des décorations de table « porte nom »...), sportives (ping-pong, badminton, volley, jeux de relais...) et culturelles (jeux de société, travail autour de la lecture et du conte) ont égayé les fins d'après-midi des élèves.

Ce beau début d'année s'est conclu par le marché de Noël lors du goûter de l'école. Ce moment collectif a permis aux parents de découvrir et d'acheter les créations de leurs enfants après un ensemble de chants proposés par les classes accompagné d'un verre de l'amitié.

Pour la nouvelle année, qui débute à peine, de nouvelles activités ont été inventées par nos fées des NAP. Les enfants vont pouvoir se régaler de lecture, déco patch, hockey, multisports... Et bien d'autres actions de découverte culturelle, artistique et sportive restent à venir!

*NAP : Nouvelles Activités Périscolaires



Toute l'équipe de l'école publique vous souhaite à tous leurs meilleurs vœux. Que cette année soit sous le signe de la diversité et de la richesse des activités pour les enfants !

Nos Associations...

Le 27 novembre 2015 la **pétanque Sidobrienne** tenait son assemblée générale annuelle. Après avoir fait un point sur les finances du club et les événements organisés cette année, le bureau en place était reconduit pour la saison prochaine.

Les résultats sportifs sont très positifs avec une équipe féminine qui termine 3^e au championnat du Tarn, une équipe masculine qui perd en quart de finale et enfin l'équipe JM Goutines, T. Séguier, D. Oulès, J. Benoit, B. Béril, N. Goutines et P. Girbas qui est championne du Tarn 3^eme division et monte



Equipe championne du Tarn 3^eme division

de ce fait en 2^eme division. A noter qu'un concours officiel devrait être organisé en 2016, la date restant à définir.

Le tournoi intercommunal organisé par la mairie et la pétanque Sidobrienne le 24 octobre 2015 a eu un franc succès et a vu s'affronter de vrais pétanqueurs avec les joueurs occasionnels des mairies de l'intercommunalité. La bonne humeur a rythmé cette journée qui s'est terminée autour d'un bon repas à la salle du Malous.

La pétanque Sidobrienne vous souhaite une bonne année 2016.



Les gagnants du tournoi intercommunal 2015



La seule équipe féminine récompensée



Repas convivial pour clôturer cette journée

15^eme Salon de **l'atelier Art en Sidobre** du 23 octobre au 1^{er} novembre 2015 organisé par **Roberte Soulier** avec l'aide du foyer, avec comme toujours une palette colorée et très diverse de tableaux et de sculptures d'artistes régionaux et l'exposition des œuvres de deux invités d'honneur : Mrs Xavier Lissardy, peintre et Henri Hormière, sculpteur.

Un jury impartial a récompensé lors du vernissage les artistes et décerné le prix de la Mairie à JClaude Barbara, le prix du Foyer à Benoit Béthencourt, 3 médailles d'or à Nicole Carivenc, Claude Blazy et Christian Raymond, 3 médailles d'argent à Michel Pène, Maryse Murillo et Patrick Cauquil, ainsi que des diplômes d'honneur.



Les lauréats de l'édition 2015

L'actualité du **club VTT**, c'est notre **RONDE DES ROCHERS** organisée le 11 novembre dernier.

Le beau temps étant de la partie, c'est toujours plus de participants qui se sont donnés rendez vous au foyer rural en début d'après-midi.

En effet, ce ne sont pas moins de 730 vététistes qui se sont inscrits cette année à notre randonnée qui est devenue un évènement majeur de notre commune et nous en sommes fiers.



Préparatifs à la salle

Nous avons proposé cette année en plus des 2 circuits habituels de 20 et 30 km, un circuit appelé « randuro » avec un dénivelé plus conséquent (3 belles descentes donnant en 30 km 1 100 m de dénivelé).

Le taux de satisfaction des participants est au plus haut et cela grâce à l'organisation bien rodée maintenant avec les années.

Un grand merci à la trentaine de bénévoles du club et autres sans lesquels cette journée ne pourrait avoir lieu.

Rendez vous est pris pour le 11 novembre 2016 , même heure même endroit...



Arrivée d'un premier groupe de vététistes



Le ravitaillement

La commémoration de **l'armistice du 11 novembre** est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires (loi du 24 octobre 1922 " Journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix ". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France).

C'est sous un soleil radieux qu'elle a été célébrée. En la présence d'anciens combattants, de membres de la CTAM (association des Combattants d'Algérie Tunisie et Maroc), des pompiers (y compris les jeunes sapeurs pompiers), de musiciens, des enfants des écoles et des crouzétols, M le Maire a présidé cette cérémonie toujours émouvante.

La messe terminée, le cortège, avec à sa tête les porte-drapeaux Eric Pervieux et Michel Munoz, s'est rendu sur la place du Théron. Les enfants ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts. Après le discours traditionnel, M le Maire a remis les médailles de la croix du combattant à Messieurs Eric Pervieux (Tchad) et Michel Réquis (Algérie). La minute de silence, puis la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie. M le Maire remercie les participants nombreux en la mémoire de nos disparus et les invite à prendre le verre de l'amitié à la Mairie.



Une fête des voisins avec les préjugés des uns et des autres, « Youki » le chien d'Hippolythe et Clotilde qui disparaît... les petits déboires de la vie de tous les jours qui amène parfois à revoir ses aprioris...

Une belle leçon de tolérance qu'a fait partager le samedi 28 novembre **la troupe théâtrale de Sémalens** à une centaine de spectateurs au **Foyer rural**.

Des soirées toujours très appréciées, dans un foyer qui propose pour ceux qui en poussent la porte toujours plus d'animations pour tous : cinéma, expos, spectacles, animations de l'Etoile d'argent, sport, musique, salle internet... ou tout simplement boire un petit café et passer un moment entre crouzétols...



Habits de fête et guirlandes à la maison de retraite du Mailhol...

Le traditionnel petit marché de Noël de la maison de retraite a proposé toute sorte d'objets fabriqués par les résidents sous la houlette de leur animatrice Analie : des écharpes en laine, des pulls pour enfant, des figurines en laine, des porte clés, des bijoux, diverses petites boîtes, des napperons...

Le mercredi 16 décembre a eu lieu le goûter de Noël avec les enfants des salariés qui ont eu la visite du père Noël, après midi animée par l'accordéoniste Jacky Lafaille.



Généralions Mouvement « ETOILE D'ARGENT DU SIDOBRE »

VIVE L'ANNEE 2016

A l'initiative du club, le 1er janvier a réuni les aînés qui souhaitent éviter la solitude ce jour-là et c'est au RELAIS DU SIDOBRE qu'un bon repas préparé par ROGER a ravi les papilles, journée terminée avec belote, scrabble, rami. Le dimanche 03 janvier, « L'ECHO DE L'ETOILE D'ARGENT » a participé au Téléthon à ST SALVY avec des chants de Noël.

L'ASSEMBLEE GENERALE a eu lieu le jeudi 07 janvier ; l'assistance était nombreuse ; 2016, année électorale, a vu le départ de fidèles collaborateurs et amis, et l'entrée de nouveaux membres qui compléteront et rajeuniront l'équipe.

Le « bien vieillir ensemble » reste le but et le souhait des responsables.

Notre abbé Pierre Constans, en plus d'être un homme d'église remarquable, intégrera prochainement le groupe des sapeurs pompiers volontaires de Lacrouzette.

Nous saluons son geste, et aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain bulletin municipal...

Pluviométrie pour l'année 2015... (en litres au m²)

Janvier	144,0	Juillet	66,0
Février.....	118,5	Août.....	77,5
Mars.....	185,5	Septembre	100,0
Avril	176,0	Octobre.....	31,0
Mai.....	40,0	Novembre.	93,5
Juin.....	60,5	Décembre	4,0



Volume d'eaux pluviales tombé sur Lacrouzette en 2015 (en millimètres ou litres au mètre carré), soit une hauteur de 1,096 mètre au mètre carré.

Périodes pluvieuses : du 27 au 31 janvier (79 litres), le 1er mars (52 litres), le 19 avril (72 litres), le 27 avril (70 litres), le 22 juillet (55 litres) et le 1er septembre (60 litres).

Relevés effectués tout au long de l'année par M. André Bertoni que nous remercions sincèrement.

Bienvenue aux petits crouzétols nés en 2015...

07.01.15	Maëlys Barthès
08.02.15	Manon Petiot
13.03.15	Jayson Gilles Philippou
18.04.15	Pauline Salvetat
19.05.15	William Cabrol Sèverac
29.05.15	Iban Vergnol
04.06.15	Emma Sèverac
10.07.15	Evan Grosmanin
05.09.15	Adam Goutines
28.09.15	Stacey Gastou
24.10.15	Emma Bénazech Lopes
01.11.15	Aaron Haro



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés



04.04.15	Serge Boissonnade et Catherine Pistre
11.07.15	Thomas Arquier et Nathalie Fabre
11.07.15	Nuno Garcia Santos et Karine Da Silva
01.08.15	Sébastien Fabre et Jessica Restoux
11.08.15	Christian Albert et Nicole Salabert

Quelques dates à retenir...

Février 2016 :

04/02 : Stage de zumba au foyer
13/02 : **Loto de l'ADMR**
14/02 : Thé dansant avec « Florence Olivier »
19/02 : **Loto de l'Ecole publique du Sidobre**
27/02 : **Loto Chasse et Pêche**
Soirée au Malous (comité des fêtes et peña)

Mars 2016 :

05/03 : **Loto de la paroisse**
06/03 : Thé dansant avec « Sébastien Magnaval »

10/03 : Stage de zumba au foyer

18/03 : **Loto Lacrouzette Sidobre Basket**

20/03 : **Loto de la Maison de retraite du Mailhol**

27/03 : Pâques en Sidobre au Malous (Cté des fêtes)

Avril 2016 :

03/04 : Thé dansant avec « Tic Tac Musette »
07/04 : Stage de zumba au foyer

Mai 2016 :

01/05 : Thé dansant avec « Domingo »- clôture avec un repas le midi (réservations au 05.63.50.64.96)
12/05 : Stage de zumba au foyer

Le foyer prévoit si le nombre d'intéressés est suffisant la mise en place de **cours d'anglais** à partir du mois de mars... **pour plus de renseignements contacter le foyer au 05.63.50.62.21**



Les restos du cœur, dont le centre de distribution pour la montagne est basé à Brassac comptent toujours sur vous...

Ce sont 9 bénévoles qui soutiennent 29 familles, dont 6 de Lacrouzette.

Un chariot est en permanence à disposition au supermarché Carrefour, d'avance merci...

Les crouzétoleries....



L'arbre et la ferme du MALOUS

C'est ce magnifique Chêne de 20 mètres de hauteur et 5.40 mètres de circonférence, vu depuis des générations, qui nous a incités à écrire une petite histoire sur la ferme du MALOUS.

Cette propriété appartenait à Monsieur le Docteur TSYNES de ROQUECOURBE et avait comme métayer Monsieur PIERRE RICARD dit « Piéril », originaire de Thouy.

Le travail des terres tout autour, l'élevage de volailles, de cochons et de vaches, se faisaient dans cette ferme construite toute en granit.

En bas, se trouvait l'étable et en haut les granges, ainsi qu'une habitation de 3 pièces.

Les crouzétols se rappellent aller chercher le lait à cette ferme.

L'arbre bicentenaire (photo) est le seul restant d'une allée. A son pied et derrière la grange, une mare, alimentée par une source, s'y trouvait.

Elle servait d'abreuvoir pour les animaux.

Pour des raisons de sécurité, la famille du fermier, grandissante, Pierre et son fils Lucien Ricard ont condamné cette arrivée d'eau. Mais l'arbre est resté.

C'est la municipalité avec monsieur le maire Michel Albert, qui a fait l'acquisition de cette belle propriété. On surnommait « Gaouguil » mot en patois, les gens qui vivaient à cet endroit, et c'est pour cette raison que l'on trouve " l'impasse Gaubil ", francisation de « Gaouguil ».

Les petites phrases de Grégoire Lacroix (« Les Euphorismes de Grégoire Lacroix », éditions Max Milo) :

« Quand on a le courage de ne pas avoir d'opinion, il faut le dire de façon très ferme »

« En politique tout le monde ment, mais ce n'est pas grave personne n'y croit »

« Et si au lieu de se décevoir mutuellement, on essayait de se mériter les uns les autres ? »